



Direction des affaires juridiques et institutionnelles  
Pôle des affaires institutionnelles

Affaire suivie par :  
BOURDET Matthieu  
Téléphone : 05 61 55 66 06  
[daji.elections@univ-tlse3.fr](mailto:daji.elections@univ-tlse3.fr)

## PERSONNELS ADMINISTRATIFS BIATSS ET HEBERGÉS<sup>1</sup>

**RECTIFICATION** pour les personnels inscrits d'office sur les listes électorales, en cas d'erreur, de demande de modification ou de contestation d'inscription en vue de l'élection des représentants des personnels et des usagers à l'instance ..... (CA/CFVU/ CR).<sup>2</sup>

Pages 1/2 et 2/2.

Les demandes de rectification sont à renvoyer au plus tard le **vendredi 14 mars 2025 à 12h00** à [daji.elections@univ-tlse3.fr](mailto:daji.elections@univ-tlse3.fr)

### DEMANDE DE RECTIFICATION

Conformément au code de l'éducation dans sa partie réglementaire et notamment ses articles D719-4, D719-7 ; D719-8 et D719-14

Je soussigné(e),

NOM usuel : ..... NOM patronymique : .....

Prénom : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

Corps, grade et type de contrat :<sup>3</sup> .....

Composante ou service : .....

❖ **Pour les demandes de rectification à la commission recherche (CR) :**

**Veillez fournir le justificatif concerné.** Aucune inscription ou modification ne sera prise en compte sans justificatif.

Je dispose de l'habilité à diriger des recherches (HDR) ;

Je dispose d'un doctorat (PhD, doctorat de troisième cycle<sup>4</sup>, doctorat<sup>5</sup>) ;

Je dispose d'un doctorat d'université<sup>6</sup> ou d'exercice<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Personnels administratif ITAR et ATR des EPST et ONR hébergés dans les unités de recherche figurant à l'annexe I de la décision portant organisation de l'élection ;

<sup>2</sup> CA : Conseil d'administration – CFVU : Commission de la formation et de la vie universitaire – CR : Commission de la recherche ;

<sup>3</sup> Les contractuels doivent être en fonction pour une durée minimum de 10 mois et assurer au moins un mi-temps ;

<sup>4</sup> Doctorat de 3ème cycle : réglementation antérieure à 1984 ;

<sup>5</sup> Titulaires du doctorat : délivré en application des dispositions mises en œuvre à partir de 1984 ;

<sup>6</sup> Doctorat d'université : diplôme propre à une université et non pas un diplôme national ;

<sup>7</sup> Doctorat d'exercice : diplôme d'Etat de docteur en médecine, en pharmacie ou en chirurgie dentaire.

**N'étant ni en disponibilité, ni en congé de longue durée, ni en détachement sortant,** atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et demande rectification sur les listes électorales susvisées, dans le collège correspondant.

❖ **Commentaire, s'il y a lieu :**

.....  
.....

**Date et signature de l'intéressé :**

A..... le ...../...../.....

Signature :

**Réservé à l'administration :**

Reçu le ...../...../.....

Les informations recueillies sur ce formulaire sont traitées par l'Université Toulouse (UT) afin de recueillir les inscriptions et rectifications des listes dans le cadre des élections de l'établissement. Elles sont collectées par le Pôle des Affaires Institutionnelles de l'UT et lui sont destinées ainsi qu'aux gestionnaires des instances de l'établissement. Elles sont conservées pendant deux mandats. La base juridique du traitement est l'intérêt légitime.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données personnelles, vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification de vos données, ainsi que vos droits à la limitation et d'opposition au traitement en contactant notre Délégué à la protection des données : [dpo@univ-tlse3.fr](mailto:dpo@univ-tlse3.fr).

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.